Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215601162-20260331-2026_3_20-DE

COMMUNE DE LOCMARIAQUER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 31 mars 2026

L'an deux mil vingt-six le trente-et-un mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCMARIAQUER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LOCMARIAQUER sous la présidence de M. CAGNARD Hervé, Maire

Date de convocation

27 mars 2026

Etaient présents : M. CAGNARD Hervé, Maire

M. HUET Guénhaël, Mme JEGO Anne-Marie, M. BEGKOYIAN Pierre, Mme CAREL Nicole, M. HUET Pascal, *Adjoints* ;
Mme RIO Annick, Mme DUVERGER Cécile, M. MATIGNON Philippe, M. CREQUER Jean-Claude, Mme LE ROY LEFEVRE Marie-Lise, M. PASCO Yann, M. LE SOMMER Charles, Mme HERVE Nadia, Mme KERSUZAN Béatrice, Mme PIERINI Anne, M. BERTRAND Romain, M. JEANNOT Mathieu, Mme LE COTILLEC Clémence, *Conseillers municipaux* ;

En exercice : 19
Présents : 17

Représentés : M. HUET Pascal par M. CAGNARD Hervé
Mme RIO Annick par Mme JEGO Anne-Marie

Votants : 19

Secrétaire de séance : Mme DUVERGER Cécile

n° 2026-3-20 : Désignation d'un délégué au Comité National d'Action Sociale

Monsieur le Maire expose aux Conseillers que la Commune adhère depuis 2005 au Centre National d'Action Sociale (CNAS), il s'agit de l'équivalent d'un comité d'entreprise pour collectivité territoriale.

L'échelon national de ce centre permet, en mutualisant les moyens, de faire bénéficier les agents actifs et retraités de prestations tout au long de leur carrière et suivants les évènements familiaux.

Il est proposé la candidature de Madame Anne PIERINI.

Vu l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé de décider ne pas procéder au vote au scrutin secret.

A l'unanimité il est décidé de ne pas procéder au scrutin secret.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE : Madame Anne PIERINI déléguée au CNAS.

La secrétaire de séance
Cécile DUVERGER

MAIRIE DE LOCMARIAQUER 56 (Morbihan)

Le Maire,
Hervé CAGNARD

MAIRIE DE LOCMARIAQUER 56 (Morbihan)